

27^e Parlement des Enfants

Proposition de loi

visant à la **réduction de la pollution de l'eau de la source à l'océan et le partage des bonnes pratiques**

Présentée par :

Junior ANGO DIZO, Ardeon CELAJ, Wilkairy CHANCE, Nino CHAUBET, Kaïs CHIHAB BAILLARGER, Emmy COSNET, Sélina DURAND LAHEY, Daline EL ABADI, Walid EL ATTOUI KARRAI, Jana FAIZ, Matt GAUDRON, Eliott GAULT GAUTIER, Sofiane GOUIDER, Jamboulat KHASSOUEV, Sacha LE GLORION, Abdallah MAMOUNI, Anélia MARINOVA, Zoé MARTIN GAUCHER, Laïcy NABOR MANGATEYA, Sohan OGER BEN EMBAREK, Tom RABOUIN, Shaïнна ROBO, Aminata SAUANE, Ezechiél NZENGO, Hatem TOUIL, Julia VAILLARD DELANEAU

Les élèves de CM2 de l'école primaire Raspail de Tours (académie d'Orléans-Tours)

Exposé des motifs

Nous habitons et vivons entre la Loire et ses affluents, notamment le Cher qui borde notre école. La question de l'eau, ses mouvements, son état, nous concerne et nous interpelle.

La pollution de l'eau est un problème très complexe qui nous concerne toutes et tous. Les déchets industriels et chimiques, des plus grands et aux plus microscopiques, mettent en danger autant les animaux, la végétation que les humains. Un document de la Commission européenne paru en février 2025 s'inquiète d'ailleurs de l'état de santé des eaux de surface en France (nappes et cours d'eau).

La pollution des océans est ainsi due en très grande partie à celle des cours d'eau, rivières, fleuves et nappes phréatiques, situées en amont. Nous en sommes témoin.

Les activités humaines sont à la source de cette pollution tout au long du cycle de l'eau : consommation des ménages, agriculture et industrie. Pour lutter contre la pollution des océans, il faut donc s'attaquer aux sources terrestres et aquatiques.

Notre classe s'est alors posée la question des moyens pour lutter contre cette pollution.

Nous avons tout d'abord pensé à des mesures d'interdiction de produits chimiques ou des activités de loisirs polluantes au bord de l'eau. Puis, nous avons pensé qu'il serait plus efficace de proposer des actions positives : éducation à l'environnement, accompagnement des acteurs et usagers et recherche de nouvelles technologies pour lutter contre la pollution.

L'eau est indispensable, protégeons là et luttons contre la pollution.

Proposition de loi

Article 1^{er} : de l'amont à l'aval, **rassembler, former et accompagner** les acteurs locaux de l'eau (entreprises, agriculteurs, collectivités locales, usagers) pour **l'observation en profondeur** de leur territoire, et la mise en place de nouvelles **pratiques non polluantes** ou de lutte contre la pollution.

Article 2 : **développer la recherche de nouvelles technologies** pour filtrer l'eau, empêcher que les déchets ne se déversent, en s'appuyant notamment sur des techniques existantes en Europe et dans le monde.

Article 3 : **renforcer les contrôles** réguliers et ciblés d'amont en aval des fleuves et de leurs affluents, jusqu'à l'océan.

Article 4 : développer des actions de **sensibilisation et d'éducation à l'environnement** des usagers des rivières, fleuves, mers et océan.